

Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève

Rapport 2014



Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

[Direction générale de la nature
et du paysage \(DGNP\)](#)

Auteur : André Bossus <andre.bossus@gobg.ch> - Genève, le 25 novembre 2014

Introduction

Jusqu'à la fin des années 60, le rougequeue à front blanc faisait partie des espèces communes de notre canton et de la Suisse en général.

Les grandes sécheresses du Sahel durant les années 70 ont décimé les populations et, depuis, le Rougequeue à front blanc ne cesse de voir ses effectifs décliner.

A Genève, il se maintient bien dans les sites densément occupés autrefois, mais il a tendance à se raréfier et à disparaître là où la population était moins dense.

Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien dans notre canton.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2014 dans le cadre de ce programme.

Méthode

1. Généralités

Bien que le Rougequeue à front blanc fasse partie des espèces potentiellement menacées de Suisse, sa présence dans notre canton est telle qu'il est difficile de faire un recensement complet des sites occupés.

Il est par contre possible de mener des actions ponctuelles pour favoriser son maintien dans certaines zones bien ciblées.

Dans le cadre du projet de conservation de l'espèce dans le canton, deux projets ont été mis en place depuis 2013:

- à Céligny, dans le cadre du projet de réseau agro-environnemental (RAE) où l'espèce a été choisie comme "espèce indicatrice". Ce projet sera poursuivi jusqu'en 2017.
- à Lancy dans 5 parcs publics (Navazza, Chuit, Surville, Bernasconi et Tressy-Cordy) en partenariat avec le Service de l'Environnement et des Sports de la Ville de Lancy.

En 2014, une action menée avec l'aide des membres du GOBG a été mise en place. Il s'agissait de placer des nichoirs dans les jardins où la présence de l'espèce avait déjà été signalée lors d'une précédente année.

A la différence des deux premiers, ce projet a été mené dans des sites répartis dans l'ensemble du canton.

Dans tous les cas, l'activité principale a consisté à réaliser les tâches suivantes:

- fabrication et pose de nichoirs
- recensement et contrôle des nichoirs

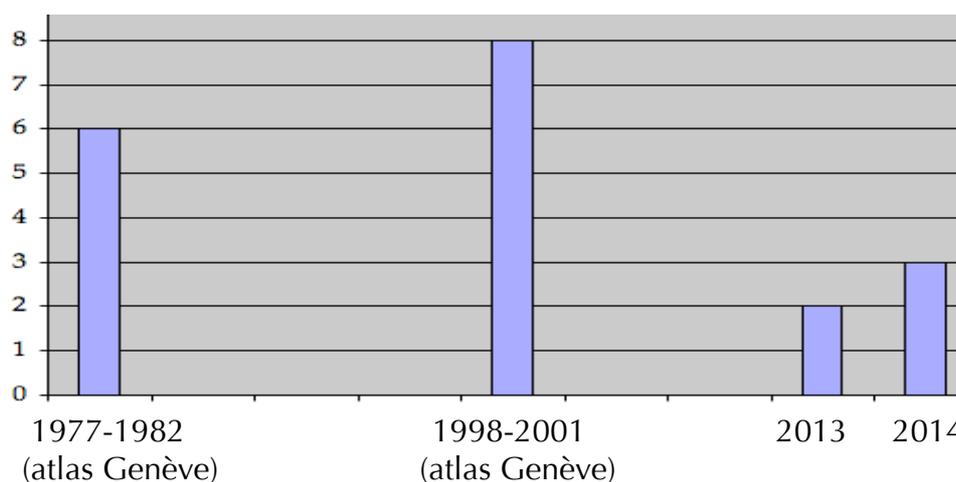
Résultats

2. Projet de Céligny

Réalisé dans le cadre du RAE de Céligny, ce projet en est à sa seconde année. Le premier recensement, réalisé en 2013, a été considéré comme année de démarrage.

En 2014, les résultats du suivi ont été à peu près les mêmes: sur l'ensemble du territoire de Céligny, (465 hectares) 14 nichoirs (15 en 2013) ont été contrôlés. Comme en 2013, aucune nichée n'a été observée dans les nichoirs, alors que 3 sites de chanteurs ont pu être recensés (2 en 2013), sans preuve de nidification. En consultant les deux derniers atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève, 1977-1982 (P. Géroutet, C. Guex, M. Maire) et 1998-2001 (B. Lugrin, A. Barbalat, P. Albrecht, - 2003) nous pouvons constater que la présence du Rougequeue à front blanc est clairement en baisse depuis le dernier recensement (2001).

Nichées de rougequeues à front blanc sur le territoire de Céligny



Cette diminution constatée sur le territoire de Céligny est conforme à la tendance observée chez l'espèce dans toute la Suisse et même en Europe.

Quelques remarques s'imposent pour ce projet :

Plusieurs années seront sans doute indispensables avant de constater les effets des mesures entreprises dans le cadre du RAE de Céligny. La densité actuelle est très faible, ce qui constitue un pronostic peu favorable pour inverser la tendance.

Les mesures agricoles prises à Céligny n'ont pas d'effets immédiats sur les besoins essentiels de l'espèce, à savoir l'existence de zones à végétation clairsemées. Mais la création de surfaces de compensation écologiques (SCE) assurent à long terme des conditions qui favorisent le maintien de l'espèce. Si rien n'est entrepris, on pourrait assister à sa lente disparition, comme c'est le cas dans de nombreuses régions en Suisse.

Le RAE, tel qu'il est réalisé à Céligny est sans doute indispensable pour préserver la biodiversité, mais dans le cas du Rougequeue à front blanc, son déclin est la conséquence de facteurs qui ne sont pas uniquement liés à la période de nidification. On constate en effet des pertes massives lors de la migration ou de l'hivernage en Afrique.

3. Projet des parcs de Lancy

En partenariat avec le Service de l'Environnement et des Sports de la Ville de Lancy, ce projet a également débuté en 2013.

Les 5 parcs de Lancy concernés contiennent 14 nichoirs, placés en fonction de l'intérêt des sites pour l'espèce.

Lors du recensement en 2014, un seul chanteur a été repéré, mais aucune nichée n'a été constatée.

De même qu'à Céligny, le nombre de nicheurs dans la Ville de Lancy a considérablement diminué ces dernières années.

Il est encore trop tôt pour dire que cette baisse est durable, mais il est certain que les mesures prises dans cette partie du canton sont utiles, voire indispensables.

4. Pose ciblée de nichoirs dans le canton

Ce projet, mené en collaboration avec des membres de notre association, a consisté à placer des nichoirs dans des jardins où l'espèce avait déjà été observée au moins une fois lors des 5 dernières années. A la fin de l'hiver, 24 nichoirs ont ainsi été posés dans les jardins de nos membres qui répondaient à ce critère.

Voici le bilan de cette première année :

Observations d'un mâle ou d'une femelle sur le site	12	50%
Observations d'un couple sur le site	6	25%
Observations du nourrissage des poussins	3	12%
Nichées réussies (envol des jeunes)	3	12%
Nichoir occupé par une nichée	1	4%

Remarques:

- il s'agit de la première année d'observation et il n'est pas certain que la présence du front blanc était plus importante sur ces sites l'année précédente. Il sera intéressant de suivre l'évolution du nombre de nichées lors des prochaines années.

- l'espèce utilise en priorité des cavités naturelles lorsqu'elle parvient à en trouver, ce qui s'est produit deux fois cette année. Au Signal de Bernex, par exemple, un couple a niché dans une cavité naturelle d'un vieux noyer situé à quelques mètres d'un nichoir.



5. Recensement ponctuel

Des recensements ponctuels sont réalisés chaque année afin de mesurer l'évolution des effectifs dans notre canton.

En 2014, la région de Vandoeuvres a été choisie en raison du nombre important de nicheurs recensés lors de l'établissement des derniers atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève.

Voici le résultat comparatif établi sur la base d'un recensement portant sur 2,5 km² :

1977-1982	18 nicheurs
1998-2001	16 nicheurs
2014	15 nicheurs

Comme on peut le voir, il n'y a pas de diminution significative depuis plus de 30 ans dans cette zone du canton. Avec un taux moyen de 6 nicheurs par km², c'est l'une des plus fortes densités de notre canton.

6. Etablissement d'une carte des nicheurs du canton sur la base des informations collectées sur ornitho.ch

Pour la première fois cette année, toutes les données déposées sur ornitho.ch ont été analysées et reportées sur une carte du canton.

Voici les résultats:

207 contacts transmis, dont certains sont redondants.

Finalement, 101 contacts différents avec l'espèce ont été enregistrés.

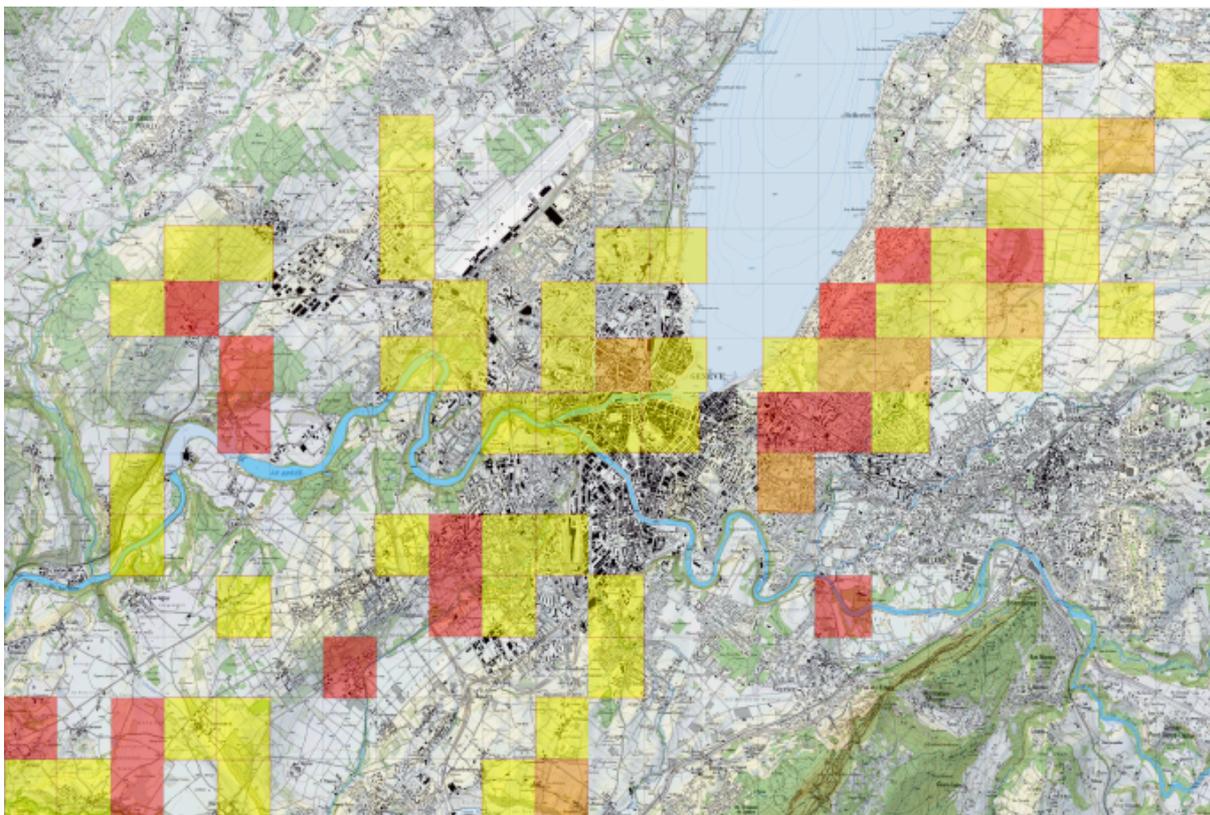
Ces 101 contacts sont répartis sur 71 carrés, avec un maximum de 6 dans un km².

Sur la carte du canton ci-dessous, divisée en surfaces de 1 km², les couleurs de chaque carré représentent les différents niveaux d'occupation des sites par le rougequeue à front blanc:

-  = au moins un chanteur recensé dans le carré (N= 47)
(nichée possible)
-  = au moins 1 couple recensé dans le carré (N=8)
(nichée probable)
-  = au moins une nichée réussie dans le carré (N=16)
(jeunes à l'envol)

Sur l'ensemble du canton, 71 carrés étaient occupés par au moins un chanteur, sur un total 212 possibles (= 34%).

Carte des nicheurs du canton de Genève (2014)



L'établissement d'une telle carte ne peut en aucun cas donner une vision réelle de la situation de l'espèce dans notre canton; les informations collectées par les nombreux observateurs (47 personnes) sont certes significatives, mais elles ne correspondent pas à un vrai recensement. Elles peuvent en revanche indiquer une tendance évolutive, surtout si une telle carte est établie chaque année.

L'une des principales informations à retenir d'une telle carte est le faible pourcentage de mâles nicheurs par rapport à l'ensemble des contacts (22%). Cela pourrait tendre à montrer que moins d'un mâle chanteur sur 4 parvient finalement à s'apparier et à se reproduire avec succès.

Bilan et discussion

Pour cette deuxième année de suivi de l'espèce, il convient de faire les constatations suivantes:

- le Rougequeue à front blanc est encore bien présent dans le canton, bien que la population semble en constante diminution.
- certaines zones du canton ne semblent pas affectées par cette baisse; il s'agit principalement des zones suburbaines comme Vandoeuvres, Chêne-Bougeries et des zones viticoles comme le Mandement.
L'espèce s'y maintient bien sans que des mesures particulières n'aient été prises. Cela démontre que lorsque le milieu est adéquat le front blanc trouve des conditions suffisantes pour s'y installer et des cavités naturelles pour nicher.
- la partie ouest du canton semble par contre moins colonisée qu'il y a 10 -20 ans. De nombreux sites qui étaient régulièrement occupés sont aujourd'hui abandonnés. C'est particulièrement le cas dans la champagne genevoise ou dans les communes d'Onex, de Confignon et de Lancy.
- il semble très difficile de favoriser le retour de l'espèce dans les sites où celle-ci a disparu. Le recul constaté dans les zones de faible densité de population semble inéluctable.
Il reste néanmoins souhaitable de poursuivre la pose de nichoirs là où l'espèce est encore présente.
- plus globalement, il faut encourager toute mesure permettant la capture de nourriture au sol en favorisant, là où cela est possible, une végétation rase ou clairsemée.

Remerciements

Je tiens à remercier :

- la direction générale de la nature et des paysages (DGPN)
- le COR pour la fabrication des nichoirs
- Marc Aubry pour son implication dans le projet de Lancy
- Céline Rochet et Guilhem Kokot pour leur participation au projet de Céligny

ainsi que toutes les personnes qui nous ont accueillis dans leur propriété pour placer un nichoir.

André Bossus



nichoir (à gauche) placé dans un jardin à Châtelaine



pose d'un nichoir à Céligny



nichoir occupé par le rougequeue à Bernex